



LE GIET



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 1^{er} décembre 2011,

17 organisations apicoles, agricoles et environnementales appellent les citoyens à signer une pétition en ligne pour protéger l'apiculture européenne contre les OGM.

En septembre dernier, la Cour de justice de l'Union européenne décidait que du miel contenant du pollen de maïs OGM MON810 ne pouvait être commercialisé faute d'autorisation de ce pollen dans le miel. Par cette décision, ce sont toutes les productions apicoles situées dans un rayon de 10km d'un champ d'OGM qui sont menacées : le miel, le pollen, ou tout complément alimentaire contenant du pollen.

Depuis, les tractations vont bon train. Des manipulations juridiques qui permettraient de contourner cette décision dans le cas du miel sont à l'étude, au mépris de la transparence exigée par les consommateurs. Le 12 décembre prochain, la Commission devrait présenter aux Etats membres les pistes qu'elle retient.

La prise de conscience environnementale est devenue telle que la Commission Européenne ne peut prendre le risque de sacrifier délibérément l'abeille au profit des intérêts des multinationales. La coexistence des cultures OGM et de l'apiculture est impossible. L'abeille est un élément indispensable de l'environnement, de la biodiversité, et un atout incontournable pour la pollinisation de nombreuses cultures. Déjà mise à mal par la pression des pesticides, l'apiculture pourrait tout bonnement disparaître des campagnes européennes par décision politique, ou être accusée de disséminer les pollens OGM !

Face à ce risque inadmissible, les organisations apicoles, agricoles et environnementales appellent les citoyens à demander instamment à John Dalli, Commissaire européen à la Santé et à la Consommation, et aux décideurs européens et nationaux de protéger l'abeille et l'apiculture et de :

- **suspendre immédiatement et ne pas renouveler l'autorisation de culture en plein champ du maïs MON 810,**
- **bloquer l'avancée de tous les dossiers de plantes génétiquement modifiées nectarifères ou pollinifères,**
- **faire évaluer rigoureusement l'impact des plantes transgéniques sur les ruchers, notamment les couvains et les abeilles hivernales, et de rendre publics tous les protocoles et résultats,**
- **respecter le droit à la transparence pour les consommateurs.**

Pétition en ligne sur www.ogm-abeille.org

Contacts presse :

Jean-Marie Sirvins, Union nationale de l'apiculture française, 06 89 37 06 12 ou 04 73 35 88 68

Jean Sabench, Confédération paysanne, 06 73 91 23 78

Nicolas Guintini, Fédération Française d'Apiculture Professionnelle, 06 60 61 79 28

Yves Vedrenne, Syndicat National de l'Apiculture, 06 08 46 31 43 ou 01 45 22 48 42

Daniel Evain, Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique, 06 84 06 64 38

Liste des organisations appelant à signer la pétition :

- **Agir pour l'environnement**
- **Les Amis de la terre**
- **La Confédération Paysanne**
- **La Fédération Française des Apiculteurs Professionnels**
- **La Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique**
- **France Nature Environnement**
- **La Fédération Nationale des Organisations Sanitaires Apicoles Départementales**
- **Génération Futures**
- **Greenpeace**
- **La Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature**
- **Le Groupement International d'Etudes Transdisciplinaires**
- **La Ligue pour la Protection des Oiseaux**
- **Nature et Progrès**
- **Le Réseau Semences Paysannes**
- **Le Syndicat National d'Apiculture**
- **L'Union Nationale de l'Apiculture Française**
- **Veille au grain Bourgogne**